

La récompense pour les efforts des professionnels de la Mission Locale, de la Maison de l'Emploi et du PLIE de Lille-Lomme-Hellemmes ?

PAS D'AUGMENTATION DE SALAIRES et encore plus d'efforts demandés.

Contexte :

La Mission Locale, la Maison de l'Emploi et le PLIE de Lille-Lomme-Hellemmes qui font partie du Service Public de l'Emploi proposent un accompagnement global aux sans emplois et un appui aux entreprises dans la création et le maintien de l'emploi. Par leurs actions, elles participent au développement local, c'est pourquoi les professionnels de ces associations aspirent que la reconnaissance de leur utilité se traduise par l'amélioration de leur pouvoir d'achat.

Comme le prévoit la loi du 24 décembre 2018 portant mesures d'urgence économiques et sociales suite aux mouvements des "gilets jaunes", notre employeur, Monsieur Martin DAVID-BROCHEN Président de nos Associations en tant que Conseiller Municipal de Lille délégué à l'emploi et l'insertion professionnelle, a décidé unilatéralement de verser une prime exceptionnelle de pouvoir d'achat de 150€ aux salariés sans consulter les partenaires sociaux sur le montant et les modalités de ce versement alors que des Missions Locales ont trouvé un accord portant sur une prime de 1000€ comme chez nos voisins de Tourcoing.

Notre employeur a ainsi proposé d'**aménager des salles de pause dans les antennes** avec l'achat de réfrigérateurs et de fours à micro-ondes sans précision concernant l'investissement alloué à ces achats et la **mise en place d'une prime transport des frais kilométriques plafonnée à hauteur de 200€ par an** pour les salariés habitants des lieux sans accès à des transports en commun.

Aucune proposition concernant l'augmentation des tickets restaurant, d'un treizième mois ou même d'une prime de type intéressement. Pas d'accord concernant les salaires malgré la demande motivée d'accorder 7 points d'indice à l'ensemble des salariés de l'UES (25€ net par mois).

Devons-nous nous satisfaire de cette prime exceptionnelle de 150€ ?

Hélas, non. Cette prime ne masque malheureusement pas la réalité du terrain. Ce versement reste une modeste contrepartie des efforts consentis pour atteindre des objectifs toujours croissants avec des risques de baisse de financements. Rappelons nous également que les salariés n'ont pas eu de véritable augmentation de salaire depuis une décennie et que leur pouvoir d'achat est en berne. Et nous n'évoquerons pas ici la dégradation du dialogue social. Nous n'évoquerons pas non plus les risques psychosociaux des salariés relevés par les représentants du personnel et confirmés par une expertise indépendante, avec l'usage répété de contrats à durée déterminée, le risque permanent porté sur nos financements et l'existence même de nos structures.

Que faire alors ?

L'intersyndicale CGT-CFDT considère donc que cette prime exceptionnelle de 150€ est bien hors NAO et ne répond qu'à une situation d'urgence concernant le pouvoir d'achat des salariés qu'il faudra valoriser à long terme.

L'intersyndicale CGT-CFDT est prête à revenir autour de la table des négociations avec ses revendications d'amélioration du pouvoir d'achat et du dialogue social.

TOUS ENSEMBLE le lundi 13 mai 2019

en information syndicale le matin et en manifestation sit-in l'après-midi